



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 117 - JUILLET 2013

SOMMAIRE

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Décision - Délégation de signature en matière d'achats - 19 juillet 2013	1
Décision - Délégation de signature en matière de conventions d'enseignement - 19 juillet 2013	6
Décision - Délégation de signature en matière de dépenses et de recettes - 19 juillet 2013	9
Décision - Délégation de signature en matière de ressources humaines - 19 juillet 2013	22

Direction interrégionale des douanes d'ile de France

Arrêté N °2013200-0002 - Arrêté de subdélégation de signature de Monsieur Philippe GALY directeur interrégional des douanes d'Ile- de- France pour l'ordonnancement secondaire/ CSP	27
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Arrêté N °2013193-0019 - Arrêté n ° 2013-058 portant subdélégation de signature de Monsieur Laurent VILBOEUF, Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile- de- France en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'Etat pour l'UT 91	31
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté N °2013182-0042 - Arrêté portant délégation de signature à Corinne VALENTIN, Delphine LUGAND, Marie GARBARINO, Olivier GAUDRY, Antony LASSERRE, Agnès TALBOT, Valérie ARDOUIN, Alexandre DELBEGUE, Céline JAUSSIOMME, Arezki BELAMRI, Valérie GARGAM, Audrey SOULEYREAU, Wenceslas BOUMBA, Mickaël HOAREAU, Isabelle WAJDA, Claude LE COQUEN, Laetitia PIAULT, Frédéric PRISE, Pascal JENNET, Monique PELLEFIGUE, Isabelle CLARE, Hélène GUISLAIN, Yannick SANGARIN, Sylvette BONNEAU	34
Arrêté N °2013182-0043 - Arrêté portant délégation de signature à Jean- Marc LONG, Van- Thang THAN, Isabelle BRUGERE, Alain ARMENGAUD, Karim CHAYANI, Jean- François CHOLIN, Claire CHOLLET, Agnès CHANTEMARGUE, Rosemonde DELAREUX, Nathalie LACROIX, Aubry LEBLANC, Cyril LETSCHER, Sully PHILIPPE	37
Arrêté N °2013182-0044 - Arrêté portant délégation de signature à Jean- Paul LABOREY, Stéphanie JARDIN, Séverine DUHAMEL- PAILLAS, Bibiane BENDOLEBA, Xavier JUHEL, Christian SABBAAH, Sylvie BAUBEL, Evin BIERME, Gilles DUPUIS, Elisabeth LETESSIER, Abdelmajid EL FARSAOUI, Patrice ALPOZZO, Nathalie AUBINAUD, Maxime ISSANCHOU, Charlotte CHAVAROT, Stéphane BONNET, Pauline MAYELE, Embareck DENDOUNE, Marie- Odile JOSEPH, Laurent CASTELLO, Sylvie CORRIN, Fabien MAAS, Rachel PATEUX, Christophe PERADON, Estelle QUILLIN, Pascale VICTO	40

Arrêté N °2013182-0045 - Arrêté portant délégation de signature à ANNE BARRIERE, Catherine VILLY, Elisabeth ROSSIGNOL, Arlette SAPIELAK, Louis MARTIN, Danièle WALLIANG	45
Arrêté N °2013182-0046 - Arrêté portant délégation de signature à Renaud DRODZEK, Fabien GATTEGNO, Christiane LE COADIC, Grégoire SEHIER, Olivier VANDENBOSSCHE, Catherine ALIF, Bernard CASSE, Joël CORNET, Régine GELIS, Nathalie LARROQUE, Olivier LAVAL, Florent LIGNON, Jean MIR, Nathalie TARDIVEAU, Christophe WAGNER	48
Arrêté N °2013182-0047 - Arrêté portant délégation de signature à Hervé SIGRIST, Sophie CHAMBON, Serge JOSIAS, Alexia JACQUES- PHILIPPE, Pascale VIVE, Eric LAFITTE, Christophe PAGNY, Alexandra CHANUT, Carole GEFFRAY, Jean-Charles CALAIS, Arnaud HUREAU, Patrice TARTAS, Aimery BACOFIN	51
Arrêté N °2013182-0048 - Arrêté portant délégation de signature à Chantal NIANG, Fabien DERACHE, Eric JOURDAN, Stefan DI CRISTOFANO, Agnès FISTON, Laetitia VICENTE, Marine PHILEMONT- MONTOUT, Lionel ANDRE, Marc NEDELEC, Virginie BADAUD, Cédric D'OLIVEIRA, Pascale MORIN SALLES, Françoise DE JEKELFALUSSY, Eric DEMADE, Frédéric FAURE	54
Arrêté N °2013182-0049 - Arrêté portant délégation de signature à Jean- Luc MINASSIAN, Nadège CIRELLI, Murielle GIQUEL, Nicolas DEVALOIS, Jean- Michel VANEL, Nathalie MENECE, Philippe GIRAUD, Béatrix DE GORGUETTE D'ARGOEUVES, Sylvie MATHYS, Vincent LETERRIER, Marie José MAINETTI, Pierre MAGNE, Sonia HOUERT, Catherine PILET, Christian BULIDON	57
Arrêté N °2013182-0050 - Arrêté portant délégation de signature à Marie MEYRUEIX, Yves BATIER, Jean- Olivier BEAUDONNET, Anne BOULZEC, Olivier HOCHARD, Valérie KIRIK, Patricia LEJEUNE, Martine FISSON, Sandra GUERREIRO, Lionel RODRIGUEZ, Marie- Amélie VOLBERG, Marie- Line GAYRAUD	60
Arrêté N °2013182-0051 - Arrêté portant délégation de signature à Marie MEYRUEIX, Philippe DEBRIL, Myriam LARUE, Brice LEJOILLE, Anne- Marie CHOY, Monique JACOB, Jérôme QUILICHINI, Nathalie TERROU, Isabelle TROUILLARD	62
Arrêté N °2013182-0054 - Arrêté portant délégation de signature à Gilles DELCROIX, Nadine CARDINAL, Doina SPATARU, Marylène ROLAND, Marie- Judex BASS, Marie BERTHET, Régine BUTEL, Claude CARTONNET, Marianne COURTIAL, CLaudette GANIL, Gisèle GUILLAUME, Nicole LULIN, Samia MEGHAINIA, Bertrand MEIGNAN, Sabine PERCQUE, Catherine ZAWISZA, Marie- José ROQUES	64
Arrêté N °2013182-0055 - Arrêté portant délégation de signature à Martine QUILAN, René DAO MINH BATA, Cécile LEBLANC, Nicolas BAUM, Serge BRUNET, Véronique CHAMOIN, Fabien DE SAVIGNY, Gabriel FORGUES, Falestine HENRIQUES DE CARVALHO, Laurence LEMAIRE, Valérie MONCOMBLE, Manuel MUNOZ, Isaac REBONA, Marie- Thérèse VALOIS, D. NI, COURTADE, D. J. MANSIE, A. GARDEZ, D. U.	68

VALOI, Daniele COURIADE, Barbara MANSIRE, Anne GARDEZ, Eliane
TREVISIOL, Patrick
CARON

Arrêté N °2013182-0056 - Arrêté portant délégation de signature à Patrick CHAIX,
Jérôme HERRAN DIT HEAS, Cécile BANTEIGNY, Emmanuelle BITAUD,
Christine

LACOURPAILLE, Marianne LESUEUR, Julien MOAL, Laurence MOTTAIS,
Fanny PROVILLE,

GUillaume ROUVELIN, Olivier VERNADAL, Olivier VERSTAEN, Sandrine 72
ZIEMBINSKI

Arrêté N °2013182-0057 - Arrêté portant délégation de signature à Fabienne
DELPUECH, Christophe ARDOUIN, Vesna PRAIZOVIC, Philippe VIALLE,
Sylvie BARTHUEL,
Delphine SQUILLACI, Claire GUILLOT, Fabienne HAREL, Alain PETIT, Jean-
Marie

VIVET, Patrice BARRERE, Philippe LAGRUE, Jean- Pierre VEAUX, Joëlle
BRACHET, 75

Sylvie CUELLAR, Lisiane ETE, Jean- Marie GAISLIN, Bertrand LEJEUNE

Arrêté N °2013182-0058 - Arrêté portant délégation de signature à Anne Sophie VAN
CAPPEL DE PREMONT, Nathalie CASSIERE, Laurence FELZINES, Isabelle MAUCOTEL, Anne DHELLIN, Vincent JAUDUN, Sylvie QUETIL, Katia DIEZ, Michel LEBIGOT, Corinne SIGRIST

..... 79

Rectorat de l'académie de Créteil

Arrêté N °2013198-0001 - Arrêté du 17 juillet 2013 portant délégation de signature à madame Véronique FAURE, chef du service juridique du rectorat de Créteil

..... 82

Rectorat de l'académie de Paris

Arrêté N °2013200-0001 - Arrêté constitutif n °2013-002 du 19 juillet 2013 du Recteur de l'académie de Paris portant délégation de signature à ses chefs de service.

..... 84



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision

**signé par Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de-
France
le 19 Juillet 2013**

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégation de signature en matière d'achats -
19 juillet 2013

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu le code de marchés publics ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 3 janvier 2013 ;

Sur proposition du Directeur général,

Décide

ARTICLE 1

De donner délégation de signature à Mme Michèle HABY-ARLEN, Directeur de la stratégie, plan et gestion des risques, à effet de signer les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT et les marchés de travaux d'un montant inférieur à 200.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

ARTICLE 2

De donner délégation de signature à M. Jean-Luc NEYRAUT, Directeur général adjoint chargé de l'administration générale, à effet de signer les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT et les marchés de travaux d'un montant inférieur à 200.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Mme. Jeanne-Marie DUMON, Directeur, adjoint au Directeur général adjoint chargé de l'administration générale, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3

De donner délégation de signature à M. Bernard RAMANANTSOA, Directeur général d'HEC Paris, dans la limite de ses attributions, à effet de signer les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés.

En cas d'absence ou d'empêchement, M. Olivier MOREAU, Secrétaire général d'HEC Paris, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 4

De donner délégation de signature à M. Yves REDONDO, Directeur des achats, à effet de signer tous les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 90.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Mme Catherine CHEVRET, Directeur adjoint des achats, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 5

De donner délégation de signature à M. Richard BENAYOUN, Directeur du patrimoine et de l'immobilier, à effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 15.000 € HT et tous les marchés de travaux et de prestations de services associées d'un montant inférieur à 90.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, M. Pierre-Lionel BREVINION, Directeur adjoint du patrimoine et de l'immobilier, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 6

De donner délégation de signature à Mme Evelyne RIGODANZO, Directeur juridique, à effet de signer tous les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 15.000 € HT dans la limite de ses attributions et les marchés de prestations juridiques d'un montant inférieur à 15.000 € HT pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, écoles, directions, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Mme Claude COILLARD-CHABIR, Responsable du service contentieux privé, appui juridique aux chambres de commerce et d'industrie départementales, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 7

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies :

- marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 15.000 € HT ;
- marchés de prestations d'enseignement et d'animation de formation, d'ingénierie de formation, de location de salles, de location d'espaces dans des salons, d'études de cas et de matériels à usage sportif et récréatif d'un montant inférieur à 90.000 € HT ;


NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
Chambres de commerce et d'industrie départementales			
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental de la Chambre de commerce et d'industrie départementale de Paris	Odile JARRY	Directeur adjoint au DGDD
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental de la Chambre de commerce et d'industrie départementale de Versailles-Yvelines	Christian BOYER	Directeur adjoint au DGDD
Laurent TRILLES	Directeur général délégué départemental de la Chambre de commerce et d'industrie départementale des Hauts-de-Seine	Marc-André DEMETZ	Directeur adjoint au DGDD
France MOROT-VIDELAINE	Directeur général délégué départemental de la Chambre de commerce et d'industrie départementale de Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT	Directeur adjoint au DGDD
Loïc CHOUIN	Directeur général délégué départemental de la Chambre de commerce et d'industrie départementale du Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur adjoint au DGDD
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental de la Chambre de commerce et d'industrie départementale du Val d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur adjoint au DGDD
Directions rattachées à la direction générale			
Jean DESTribats	Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures	Françoise DELPUECH	Responsable du département gestion
Olivier BEAUNAY	Directeur de la communication		
Dominique CHARNEAU	Inspecteur général	Mathieu BOULANGER	Adjoint à l'inspecteur général
Thierry LAURENT	Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage	Isabelle BRILLANT	Responsable du département supports
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion	Valdemar RIBEIRO	Directeur délégué
Directions générales adjointes et directions rattachées			
Philippe JACOB	Directeur général adjoint chargé des ressources humaines	Eric de CHAMPSAVIN	Directeur du pôle développement des ressources humaines et réseaux
Xavier CORNU	Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Michel REVERSAT Richard SKRZYPCZAK	Secrétaire général de la DGA-ERF Directeur adjoint du DGA-ERF
Thierry DEBAY	Directeur des admissions et concours	Hugues CONTANT	Adjoint au directeur
Yves PORTELLI	Directeur des relations internationales de l'enseignement	Marianne CONDE-SALAZAR	Directeur adjoint
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes	Rémy ARTHUS	Directeur délégué, adjoint au DGA
Jean-Louis SCARINGELLA	Directeur général adjoint chargé des études et de la mission consultative	Martine NICKLES	Directeur chargé des ressources humaines et des finances de la DGA-EMC
Jean-Claude SCOUPE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises	Frédéric LEROUX	Adjoint au directeur
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Georges DAUBRESQUE	Responsable pôle restaurant et pôle impression reprographie
Yves SOUBIGOU	Directeur du pilotage du système d'information	Marie-Céline DORS	Responsable du département pilotage et support de la filière

Ecoles			
Edouard HUSSON	Directeur général de ESCP-EUROPE	Pierre KOCH	Secrétaire général
Dominique PERRIN	Directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	Secrétaire général
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Dominique LAGACHE	Secrétaire général
Véronique LABLE	Directeur de Gobelins	David LOIGNON	Responsable département, finances, contrôle, logistique informatique achats
Christophe MERCADIER	Directeur de TECOMAH	Denis RIMBEAU	Responsable administration, finances, achats, informatique et contrôle interne
Chantal FOUQUE	Directeur Pôle Mode Déco	Nathalie BERRIAT	Directeur de l'innovation pédagogique
Tristan GILLOUARD	Directeur du CFI	Brigitte POIRE-MARAUX	Secrétaire général
Bruno GARDET	Directeur délégué du CFI, responsable de la maison de l'apprentissage	Brigitte POIRE-MARAUX	Secrétaire général
Bruno de MONTE	Directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT	Directeur adjoint chargé de l'administration générale
Denis POULAIN	Directeur du CFA UPMC	Gilles CORDURIE	Responsable pédagogique
Cécile MONTIER	Directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	Secrétaire général
Gilbert DEUNF	Directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	Secrétaire général
Véronique DAUBENFELD	Directeur de SUP de V	Laurent PERNA	Secrétaire général
Frédéric MANCINI	Directeur de GESCIA	Estelle DUFLOT	Secrétaire général
Eric DENOUX	Directeur du groupe SUD YVELINES		
Jacques-Olivier HENON	Directeur (par intérim) de l'ITEDEC		
Stéphane LE MEN	Directeur de l'IFA CHAUVIN		
Laurent FABRETTI	Directeur de l'IFA Saint Gratien		
Stéphane LE MEN	Directeur de l'INHAC		

Les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 19 juillet 2013



 Pierre-Antoine GAILLY

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision

**signé par Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de-
France
le 19 Juillet 2013**

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégation de signature en matière de
conventions d'enseignement - 19 juillet 2013

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 3 janvier 2013 ;

Sur proposition du Directeur général,

Décide

ARTICLE 1

De donner délégation de signature à M. Xavier CORNU, Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation, à effet de signer les conventions liées à l'activité de nature pédagogique et académique des directions et des écoles rattachées à la DGA-ERF, à l'exclusion des conventions conclues avec une fondation, les filiales de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France, les établissements du réseau consulaire, les chambres de commerce étrangères.

En cas d'absence ou d'empêchement, M. Richard SKRZYPCZAK, Directeur, adjoint au Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 2

De donner délégation de signature aux agents dont les noms suivent, dans la limite de leurs attributions pour signer :

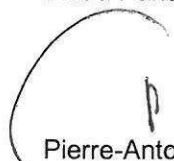
- les décisions prises en application du règlement intérieur de leur établissement et des règlements pédagogiques régissant les formations ;
- les conventions liées à l'activité de nature pédagogique et académique de leur établissement, à l'exclusion des conventions conclues avec une fondation, les filiales de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France, les établissements du réseau consulaire, les chambres de commerce étrangères ;
- les autorisations de domiciliation des associations créées à l'initiative des enseignants ou des étudiants ;
- les conventions portant occupation temporaire des locaux d'une durée inférieure à 30 jours ;

NOM	FONCTION	EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPECHEMENT	
		NOM	FONCTION
Bernard RAMANANTSOA	Directeur général d'HEC Paris	Olivier MOREAU	Secrétaire général d'HEC Paris
Edouard HUSSON	Directeur général de ESCP-Europe	Pierre KOCH	Secrétaire général de ESCP-Europe
Dominique PERRIN	Directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	Secrétaire général de ESIEE
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Dominique LAGACHE	Secrétaire général de NOVANCIA
Véronique LABLE	Directeur de Gobelins	David LOIGNON	Responsable du département finances, contrôle, logistique informatique, achats de Gobelins
Christophe MERCADIER	Directeur de TECOMAH	Frédérique BONLIEU	Directeur adjoint de TECOMAH
Chantal FOUQUE	Directeur Pôle Mode Déco	Nathalie BERRIAT	Directeur de l'innovation pédagogique
Tristan GILLOUARD	Directeur du CFI	Brigitte POIRE-MARAUX	Secrétaire général du CFI
Bruno GARDET	Directeur délégué du CFI, responsable de la maison de l'apprentissage	Brigitte POIRE-MARAUX Tristan GILLOUARD	Secrétaire général du CFI Directeur du CFI
Bruno de MONTE	Directeur de FERRANDI	Odile TANGUY	Directeur adjoint chargé des programmes de formation initiale de FERRANDI
Denis POULAIN	Directeur du CFA UPMC	Gilles CORDURIE	Responsable pédagogique du CFA UPMC
Cécile MONTIER	Directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	Secrétaire général
Gilbert DEUNF	Directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	Secrétaire général de l'ITESCIA
Véronique DAUBENFELD	Directeur de SUP de V	Laurent PERNA	Secrétaire général de SUP de V
Frédéric MANCINI	Directeur de GESCIA	Estelle DUFLOT	Secrétaire général de GESCIA
Eric DENOUX	Directeur du groupe SUD YVELINES		
Jacques-Olivier HENON	Directeur (par intérim) de l'ITEDEC		
Stéphane LE MEN	Directeur de l'IFA CHAUVIN		
Laurent FABRETTI	Directeur de l'IFA Saint Gratien		
Stéphane LE MEN	Directeur de l'INHAC		
Yves PORTELLI	Directeur des relations internationales de l'enseignement	Marianne CONDE-SALAZAR	Directeur adjoint affaires internationales de la direction des relations internationales de l'enseignement

Les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 19 juillet 2013


Pierre-Antoine GAILLY

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Page 2 sur 2



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision

**signé par Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de-
France
le 19 Juillet 2013**

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégation de signature en matière de
dépenses et de recettes - 19 juillet 2013

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu les articles R. 711-68 et A. 712-35 du code de commerce ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;

Sur proposition du Directeur général,

Décide

ARTICLE 1

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions et des budgets notifiés à effet de signer les engagements de dépenses dans les conditions définies ci-après :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers <i>Bleu : SAP Paris Vert SAP Versailles</i>
		Nom	Fonction	
Chambres d'industrie et de commerce départementales				
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental CCID Paris	Odile JARRY	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1310 CF : tous
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental CCID Versailles-Yvelines	Christian BOYER	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1178 CF : tous
Laurent TRILLES	Directeur général délégué départemental CCID Hauts-de-Seine	Marc-André DEMETZ	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1320 CF: tous
		Antoine DEVE	Responsable des fonctions supports	
France MOROT-VIDELAINE	Directeur général délégué départemental CCID Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT	Directeur adjoint au DGDD	Société n°1330 CF : tous
		Jean-Louis ANDRIEUX		
Loïc CHOUIN	Directeur général délégué départemental CCID Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1340 CF : tous
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental CCID Val d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1195 CF : tous

Directions rattachées à la direction générale				
Michèle HABY-ARLEN	Directeur de la stratégie, du plan et de la gestion des risques			Société n° 1110 CF : C440
Michel DELAMAIRE	Directeur général délégué, responsable pôle recherche de financements nationaux et européens			Société n° 1110 CF : C450
Thierry LAURENT	Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage	Isabelle BRILLANT	Responsable du département supports	Sociétés n° : * 2110, * 2020, 2200, 2300 CF : tous
Jean DESTRIKATS	Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures	Françoise DELPUECH	Responsable du département gestion	Société n° 1110 CF : C411
Olivier BEAUNAY	Directeur de la communication			Société n° 1110 CF : C403 Tout établissement : GA = T01
Dominique CHARNEAU	Inspecteur général	Mathieu BOULANGER	Adjoint à l'inspecteur général	Société n° 1110 CF : C420
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion	Valdemar RIBEIRO	Directeur délégué	Sociétés n° : * 1110 CF : C426 * 1100 GA = G14
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion			Sociétés n° 1120 7010 CF : tous
Directions générales adjointes				
Xavier CORNU	Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Michel REVERSAT Richard SKRZYPCZAK	Secrétaire général Directeur, adjoint au DGA-ERF	Sociétés n° : * 2010 * 2000 * 2040, 2150 les établissements d'enseignement : • 2200, 2270, 2300, 2450, 2510, 2520, 2560, 2580, 2590, 2920. • 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127. CF : tous
Annick FORTIN	Directeur du CFA			Société n° 2010 CF : 4A18
Anne-Marie LE BEVILLON	Directeur du marketing			Société n° 2010 CF : 4A26, 4A27, 4A30

Claire-Marie CHAFFIN	Responsable du Département Entreprises et Compétences			Société n° 2010 CF : 4A30
Nathalie BERRIAT	Directeur de l'innovation pédagogique			Société n° 2010 CF : 4A11, 4A20, 4A21, 4A22, 4A24
Jacques –Olivier HENON	Directeur des politiques éducatives			Société n°2010 CF : 4A16 – 4A28 – 4A29
Sylvie MOUCHEZ	Responsable du département orientation (BIOP et CIOP)			Société n°2010 CF : 4A16
Yves PORTELLI	Directeur des relations internationales	Marianne CONDE-SALAZAR	Directeur adjoint affaires internationales	Société n° 2040 CF : tous
Thierry DEBAY	Directeur des admissions et concours	Hugues CONTANT	Adjoint au directeur	Société n°2150 CF : tous
Jean-Claude SCOUPE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises	Christophe PERRET	Chargé de mission	Société n°1140 CF : tous Société n°7030 CF : tous Sociétés n° 7000 – 7010 – 7020 CF : tous
Bertrand MARJOLLET	Directeur des Filières et Territoires			Société n°1140 CF : 2160, 2162, 2172, 2180, 2181, 2182 Société n°7030 CF : tous Sociétés n° 7000 – 7010 – 7020 CF : tous
William PROST	Directeur du Développement des entreprises			Société n°1140 CF : 2150, 2151, 2171, 2179
Géraldine FROBERT	Directeur de l'appui réglementé et de l'information			Société n° 1140 CF :2111, 2112,2113,2114, 2115 2120,2130
Catherine DEMONGEOT	Directeur du marketing et des relations clients			Société n° 1140 CF :2117,2118, 2140,2165, 2183
Jean-Louis SCARINGELLA	Directeur général adjoint chargé des études et de la mission consultative	Martine NICKLES Jean-Luc BIACABE	Directeur chargé des ressources humaines et des finances de la DGAEMC Directeur des politiques économiques	Société n° 1400 CF : tous
Anne OUTIN-ADAM	Directeur des politiques législatives et juridiques			Société n° 1400 2N10 2N16 2N40 2N41 2N42
Mirko HAYAT	Directeur du CREDA			Société n° 1400 CF : 2N42
Sébastien CALMONT	Directeur de IRPI			Société n° 1400 CF : 2N41
Marie-Claire MARCHESI	Directeur du développement régional			Société n° 1400 CF : 2N30 2N31 2N32 2N33

Philippe JACOB	Directeur général adjoint chargé des ressources humaines	Eric de CHAMPSAVIN	Directeur du pôle développement des ressources humaines et réseaux	Sociétés n°: • 1110 CF : C410 Tout établissement : GA = T04 Sociétés n° 8010 8020 8030 CF: tous
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes	Remy ARTHUS Georges FISCHER Jean--Luc FERLANDE	Directeurs délégués, adjoints au DGA Adjoint au directeur	Société n° 1130 CF : tous
Jean-Luc NEYRAUT	Directeur général adjoint de l'administration générale	Jeanne-Marie DUMON	Directeur, adjoint au DGA	Sociétés n° : * 1910, 1920, 2910 CF : tous * 1900 - 2900 * 1500 - 1510 CF : tous * 1100
Thierry MENUET	Responsable du service de prévention et des risques			Société n° 1500 CF : 6 P01
Loïc CAHIERE	Responsable du service des assurances			Société n° 1500 CF : 6 P02
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Georges DAUBRESQUE	Responsable pôle restauration et impression	Société n° 1510 CF : tous
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Olivier ROBERT		Société n° 1510 CF : 2USC Société n° 1100 GA = G16
Frédéric DA SILVA	Gérant de restaurant	José POSENATO Miguel ADELINO Huguette METTE Serge LENOIR Djaffar OUSSADA	Magasinier Magasinier Assistante de direction Magasinier Gestionnaire administratif	Société n° 1510 CF : 2UHE 2UTE
Pascal FRANCINEAU	Gérant de restaurant	Noël HUE Yannick LE BERRE Amar DERDARE Luc BREBION Nathalie LAPEYRE Stéphane BLANCHE	Magasinier Magasinier Magasinier Responsable de restaurant Cuisinier	Société n° 1510 CF : 2UCH 2UTO 2UGA 2UDR
Bruno CHASSAIGNE	Gérant de restaurant	Daniel CORBIZET Ariette LACAZE David PARRAIN	Econome Magasinier Magasinier	Société n° 1510 CF : 2URE
Yannick HOUSSARD	Responsable de la division impression	Christian BERTINARIA Angélique ROUX Sylvie METAIS Jean-Marc PERROT Freddy DRUBIGNY Alain MESNY	Responsable production atelier Infographiste Infographiste Infographiste Infographiste Infographiste	Société n° 1510 CF : 2UI1 2UI2 2UI3 Tout établissement GA = G90
Evelyne RIGODANZO	Directeur juridique	Claude COILLARD-CHABIR	Responsable conventions appui et contentieux privé	Société n°1500 CF : C402 Société n°1100 GA = G15
Richard BENAYOUN	Directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BREVINION Muriel BOYER	Directeur adjoint Responsable de pôle	Sociétés n° : * 1910 – 2910 CF : tous * 1900 - 2900 – 3000 GA = G45

Yves SOUBIGOU	Directeur du pilotage du système d'information	Marie-Cécile DORS Bernard BAUDOIN	Responsable département pilotage et support de la filière	Société n° 1920 CF : tous Etablissement n°1500 CF : C409 Tout établissement GA = T03
Yves REDONDO	Directeur des achats	Catherine CHEVRET-BERSANI Guillaume NATUREL	Directeur adjoint	Société n° 1500 CF : C418 Tout établissement : GA = G01
Ecoles				
Bernard RAMANANTSOA	Directeur général d'HEC Paris	Olivier MOREAU	Secrétaire général	Société n°2200 CF : tous
Bérengère PAGES	Directeur des relations avec les entreprises			Société n° 2200 CF : 4FEN,4F71,4F72,4F73
Pierre DUSSAUGE	Doyen du corps professoral			Société n° 2200 CF: 4F6D,4F81,4F82,4F84,4F1B,4F2D,4F9A
Eloïc PEYRACHE	Directeur délégué d'HEC paris			Société n° 2200 CF : 4F2G,4F4M
Bernard GARETTE	Directeur délégué du MBA HEC paris			Société n° 2200 CF : 4F31,4F32,4F33,4F34,4F35,4F36
Bertrand MOINGEON	Directeur général adjoint d'HEC Paris	Marina KUNDU	Directeur des programmes diplômant et certifiant	Société n° 2200 CF : 4F51,4F52,4F53,4F54
Blaise ALLAZ	Doyen associé à la recherche	Pierre DUSSAUGE		Société n°2200 CF : 4F83
Edouard HUSSON	Directeur général de ESCP-EUROPE	Pierre KOCH	Secrétaire général	Société n° 2270 CF : tous
Dominique PERRIN	Directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN Huguette PALADE	Secrétaire général Responsable Administratif et financier	Société n° 2300 CF : tous
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Dominique LAGACHE	Secrétaire général	Société n°2450 CF : tous
Véronique LABLE	Directeur de Gobelins	David LOIGNON	Adjoint au directeur	Société n° 2510 CF :tous
Chantal FOUQUE	Directeur Pôle Mode Déco			Société n°2520 CF :tous
Christophe MERCADIER	Directeur de TECOMAH	Denis RIMBEAU	Adjoint au directeur	Société n° 2560 CF : tous
Bruno de MONTE	Directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT Alexandra LEPLATRE	Directeur adjoint chargé de l'administration générale Responsable Finances, Achats et approvisionnements	Société n° 2590 CF : tous
Tristan GILLOUARD	Directeur du CFI	Brigitte POIRE-MARAUX Sabrina TRUDEMP	Secrétaire général Responsable administratif et financier	Société n° 2580 CF : tous
Bruno GARDET	Directeur délégué du CFI et responsable de la maison de l'apprentissage	Brigitte POIRE-MARAUX Sabrina TRUDEMP	Secrétaire général Responsable administratif et financier	Société n° 2920 CF : tous
Denis POULAIN	Directeur du CFA UPMC	Gilles CORDURIE	Responsable pédagogique	Société n° 2115 CF : tous
Cécile MONTIER	Directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	Secrétaire général	Société n° 2118 CF : tous

Gilbert DEUNF	Directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	Secrétaire général	Sociétés n° 2119 2113 CF : tous
Véronique DAUBENFELD	Directeur de SUP de V	Laurent PERNA	Secrétaire général	Sociétés n° 2125 2122 CF : tous
Frédéric MANCINI	Directeur de GESCIA	Estelle DUFLOT	Secrétaire général	Sociétés n° : 2111 2114 CF : tous
Eric DENOUX	Directeur du groupe SUD YVELINES	Sandrine PROVOT	Responsable administratif et financier	Sociétés n° 2127 2120 2117 CF : tous
Jacques-Olivier HENON	Directeur (par intérim) de l'ITEDEC			Sociétés n° 2116 2126 CF : tous
Stéphane LE MEN	Directeur de l'IFA CHAUVIN			Société n° 2112 CF : tous
Laurent FABRETTI	Directeur de l'IFA Saint Gratien			Société n° 2124 CF : tous

ARTICLE 2

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer les actes dont découle une créance (devis et/ou accord d'une remise) dans les conditions définies ci-après :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers <i>Bleu : SAP Paris Vert SAP Versailles</i>
		Nom	Fonction	
Chambres d'industrie et de commerce départementales				
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental CCID Paris	Odile JARRY	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1310 CF : tous
Denis DANG	Adjoint au directeur CCID Paris			Société n° 1310 CF : 2J10 2J11 2J12 2J13 2J14 2J15
Pierre DE RICAUD	Responsable du département développement territorial CCID Paris			Société n° 1310 CF : 2J20 2J21 2J22 2J23 2J24 2J25
Ursula GERARD	Responsable du département développement des entreprises CCID Paris			Société n° 1310 CF : 2J40
Pierre ADES	Responsable du département création transmission formalités CCID Paris			Société n° 1310 CF : 2J30 2J31 2J32 2J33
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental CCID Versailles-Yvelines	Christian BOYER	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1178 CF : tous
Laurent TRILLES	Directeur général délégué départemental CCID Hauts-de-Seine	Marc-André DEMETZ	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1320 CF : tous
France MOROT- VIDELAINE	Directeur général délégué départemental CCID Seine-Saint-Denis	Antoine DEVE Alain BEAUMONT	Responsable des fonctions supports Directeur adjoint au DGDD	Société n°1330 CF : tous
Loïc CHOUIN	Directeur général délégué départemental CCID Val-de-Marne	Jean-Louis ANDRIEUX Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1340 CF : tous

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers <i>Bleu : SAP Paris Vert SAP Versailles</i>
		Nom	Fonction	
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental CCID Val d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1195 CF : tous
Directions rattachées à la direction générale				
Thierry LAURENT	Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage	Isabelle BRILLANT	Responsable du département supports	Sociétés n° : * 2110, * 2020, 2200, 2300 CF : tous
Jean DESTRIKATS	Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures	Karine MICHEL	Responsable du pôle Gestion Friedland	Société n° 1110 CF : C411
Olivier BEAUNAY	Directeur de la communication			Société n° 1110 CF : C403 Tout établissement : GA = T01
Dominique CHARNEAU	Inspecteur général	Mathieu BOULANGER	Adjoint à l'inspecteur général	Société n° 1110 CF : C420
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion	Valdemar RIBEIRO	Directeur délégué	Sociétés n° : * 1110 CF : C426 * 1100 GA = G14
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion			Sociétés n° 1120 7010 CF : tous
Directions générales adjointes				
Xavier CORNU	Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Michel REVERSAT Richard SKRZYPCZAK	Secrétaire général Directeur adjoint au DGA-ERF	Sociétés n° : * 2010 * 2000 * 2040, 2150 les établissements d'enseignement : * 2200, 2270, 2300, 2450, 2510, 2520, 2560, 2580, 2590, 2920. * 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127. CF : tous
Annick FORTIN	Directeur du CFA			Société n° 2010 CF : 4A18
Anne-Marie LE BEVILLON	Directeur du marketing			Société n° 2010 CF : 4A26, 4A30
Claire-Marie CHAFFIN	Responsable du Département Entreprises et Compétences			Société n° 2010 CF : 4A30
Nathalie BERRIAT	Directeur de l'innovation pédagogique			Société n° 2010 CF : 4A11, 4A20, 4A21, 4A22, 4A24.

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers <i>Bleu : SAP Paris Vert SAP Versailles</i>
		Nom	Fonction	
Jacques –Olivier HENON	Directeur des politiques éducatives			Société n°2010 CF : 4A16 – 4A28 – 4A29
Sylvie MOUCHEZ	Responsable du département orientation (BIOP et CIOP)			Société n°2010 CF : 4A16
Yves PORTELLI	Directeur des relations internationales	Marianne CONDE-SALAZAR	Directeur adjoint affaires internationales	Société n° 2040 CF : tous
Thierry DEBAY	Directeur des admissions et concours	Hugues CONTANT	Adjoint au directeur	Société n°2150 CF : tous
Jean-Claude SCOUBE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises	Christophe PERRET	Chargé de mission	Société n°1140 CF : tous Société n°7030 CF : tous Sociétés n° 7000 – 7010 – 7020 CF : tous
Bertrand MARJOLLET	Directeur des Filières et Territoires			Société n°1140 CF : 2160, 2162, 2172, 2180, 2181, 2182 Société n°7030 CF : tous Sociétés n° 7000 – 7010 – 7020 CF : tous
William PROST	Directeur du Développement des entreprises			Société n°1140 CF : 2150, 2151, 2171, 2179
Géraldine FROBERT	Directeur de l'appui réglementé et de l'information			Société n° 1140 CF :2111, 2112,2113,2114, 2115 2120,2130
Catherine DEMONGEOT	Directeur du marketing et des relations clients			Société n° 1140 CF :2117,2118, 2140,2165, 2183
Jean-Louis SCARINGELLA	Directeur général adjoint chargé des études et de la mission consultative	Martine NICKLES Jean-Luc BIACABE	Directeur chargé des ressources humaines et des finances de la DGAEMC Directeur des politiques économiques	Société n° 1400 CF : tous
Anne OUTIN-ADAM	Directeur des politiques législatives et juridiques			Société n° 1400 2N10 2N16 2N40 2N41 2N42
Mirko HAYAT	Directeur du CREDA			Société n° 1400 CF : 2N42
Sébastien CALMONT	Directeur de IRPI			Société n° 1400 CF : 2N41
Marie-Claire MARCHESI	Directeur du développement régional			Société n° 1400 CF : 2N30 2N31 2N32 2N33

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers <i>Bleu : SAP Paris Vert SAP Versailles</i>
		Nom	Fonction	
Philippe JACOB	Directeur général adjoint chargé des ressources humaines	Eric de CHAMPSAVIN	Directeur du pôle développement des ressources humaines et réseaux	Sociétés n°: • 1110 CF : C410 Tout établissement SAP Versailles GA = T04 Sociétés n° 8010 8020 8030 CF: tous
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes	Remy ARTHUS Georges FISCHER Jean-Luc FERLANDE	Directeurs délégués, adjoints au DGA Adjoint au directeur	Société n° 1130 CF : tous
Luc DARDAUD	Responsable du DFCE			Société n°1130 CF : 2H60 2H61 2H62 2H63
Sandrine ROL	Chef du service produits éditoriaux et formation			Société n° 1130 CF 2H16 2H72
Jean-Luc NEYRAUT	Directeur général adjoint de l'administration générale	Jeanne-Marie DUMON	Directeur, adjoint au DGA	Sociétés n° : * 1910, 1920, 2910 CF : tous * 1900 - 2900 * 1500 - 1510 CF : tous * 1100
Thierry MENUET	Responsable du service de prévention et des risques			Société n° 1500 CF : 6 P01
Loïc CAHIERE	Responsable du service des assurances			Société n° 1500 CF : 6 P02
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Georges DAUBRESQUE	Responsable pôle restauration et impression	Société n° 1510 CF : tous
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Olivier ROBERT		Société n° 1510 CF : 2USC Société n° 1100 GA = G16
Frédéric DA SILVA	Gérant de restaurant	José POSENATO Miguel ADELINO Huguette METTE Serge LENOIR Djaffar OUSSADA	Magasinier Magasinier Assistante de direction Magasinier Gestionnaire administratif	Société n° 1510 CF : 2UHE 2UTE
Pascal FRANCINEAU	Gérant de restaurant	Noël HUE Yannick LE BERRE Amar DERDARE Luc BREBION Nathalie LAPEYRE Stéphane BLANCHE	Magasinier Magasinier Magasinier Magasinier Responsable de restaurant Cuisinier	Société n° 1510 CF : 2UCH 2UTO 2UGA 2UDR
Bruno CHASSAIGNE	Gérant de restaurant	Daniel CORBIZET Arlette LACAZE David PARRAIN	Econome Magasinier Magasinier	Société n° 1510 CF : 2URE

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers <i>Bleu : SAP Paris Vert SAP Versailles</i>
		Nom	Fonction	
Yannick HOUSSARD	Responsable de la division impression	Christian BERTINARIA Angélique ROUX Sylvie METAIS Jean-Marc PERROT Freddy DRUBIGNY Alain MESNY	Responsable production atelier Infographiste Infographiste Infographiste Infographiste Infographiste	Société n° 1510 CF : 2U11 2U12 2U13 Tout établissement GA = G90
Evelyne RIGODANZO	Directeur juridique	Claude COILLARD-CHABIR	Responsable conventions appui et contentieux privé	Société n°1500 CF : C402 Société n°1100 GA = G15
Richard BENAYOUN	Directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BREVINION Muriel BOYER	Directeur adjoint Responsable de pôle	Société n° 1500 CF : C404 Sociétés n° : * 1910 – 2910 CF : tous * 1900 - 2900 – 3000 GA = G45
Yves SOUBIGOU	Directeur du pilotage du système d'information	Marie-Cécile DORS Bernard BAUDOIN	Responsable département pilotage et support de la filière	Société n° 1920 CF : tous Etablissement n°1500 CF : C409 Tout établissement SAP Versailles GA = T03
Yves REDONDO	Directeur des achats	Catherine CHEVRET-BERSANI Guillaume NATUREL	Directeur adjoint	Société n° 1500 CF : C418 Tout établissement SAP Versailles GA = G01
Ecoles				
Bernard RAMANANTSOA	Directeur général d'HEC Paris	M. Olivier MOREAU	Secrétaire général	Société n°2200 CF : tous
Bérengère PAGES	Directeur des relations avec les entreprises			Société n° 2200 CF : 4FEN,4F71,4F72,4F73
Pierre DUSSAUGE	Doyen du corps professoral			Société n° 2200 CF: 4F6D,4F81,4F82,4F84,4F1B,4F2D,4F9A
Eloïc PEYRACHE	Directeur délégué d'HEC paris			Société n° 2200 CF : 4F2G,4F4M
Bernard GARETTE	Directeur délégué du MBA HEC paris			Société n° 2200 CF : 4F31,4F32,4F33,4F34,4F35,4F36
Bertrand MOINGEON	Directeur général adjoint d'HEC Paris	Marina KUNDU	Directeur des programmes diplômant et certifiant	Société n° 2200 CF : 4F51,4F52,4F53,4F54
Blaise ALLAZ	Doyen associé à la recherche	Pierre DUSSAUGE		Société n°2200 CF : 4F83
Edouard HUSSON	Directeur général de ESCP-EUROPE	Pierre KOCH	Secrétaire général	Société n° 2270 CF : tous

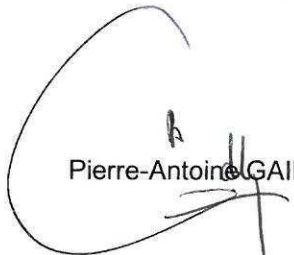
NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers <i>Bleu : SAP Paris Vert SAP Versailles</i>
		Nom	Fonction	
Maria KOUTSOVOULOU	Directeur académique			Société n°2270 4GA1 4GA2 4GA3 4GA5 4GA6 4GA7 4GG0
Delphine MANCEAU	Directeur corporate			Société n° 2270 CF 4GA4 4GB1 4GB2 4GB3 4GB4 4GB5 4GB6
Dominique PERRIN	Directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	Secrétaire général	Société n° 2300 CF : tous
Tarik BOUROUINA	Directeur de la recherche ESIEE Paris			Société n° 2300 CF 4H60 4H65
Didier DEGNY	Directeur délégué			Société n° 2300 CF : 4H01 4H05 4H07
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Dominique LAGACHE	Secrétaire général	Société n°2450 CF : tous
Christian CHENEL	Directeur des programmes et de la scolarité de NOVANCIA			Société n° 2450 CF 4J40, 4J44, 4J45, 4J46, 4J67 4J83 4J86
Lysiane MARECHAL	Directeur de la formation continue de NOVANCIA			Société n° 2450 CF : 4J51
Stéphane VINCENT	Responsable des relations entreprises de NOVANCIA			Société n° 2450 CF 4J71 4J52
Renaud REDIEN-COLLOT	Directeur de l'international de NOVANCIA			Société n° 2450 CF 4J12 4J63 4J66
Catherine LAIZE	Responsable Master de NOVANCIA	Christian CHENEL	Directeur des programmes et de la scolarité	Société n° 2450 CF :4J41 4J61 4J81 4J82
Damien FORTERRE	Responsable Bachelor de NOVANCIA	Christian CHENEL	Directeur des programmes et de la scolarité	Société n° 2450 CF : 4J42 4J62
Véronique LABLE	Directeur de Gobelins	David LOIGNON	Adjoint au directeur	Société n° 2510 CF :tous
Chantal FOUQUE	Directeur Pôle Mode Déco			Société n°2520 CF :tous
Christophe MERCADIER	Directeur de TECOMAH	Denis RIMBEAU	Adjoint au directeur	Société n° 2560 CF : tous
Frédérique BONLIEU	Directeur adjoint			Société n°2560 CF tous sauf 4C30
Anne KOLSCH	Responsable de la formation continue			Société n° 2560 CF 4M30
Bruno de MONTE	Directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT	Directeur adjoint chargé de l'administration générale	Société n° 2590 CF : tous
		Alexandra LEPLATRE	Responsable Finances, Achats et approvisionnements	
Catherine MALLET	Directeur adjoint chargé des relations entreprises	Grégoire AUZENAT	Directeur adjoint chargé de l'administration générale	Société n°2590 CF 4O22 4O21
		Alexandra LEPLATRE	Responsable Finances, Achats et approvisionnements	
Odile TANGUY	Directeur adjoint chargé des programmes de formation initiale	Grégoire AUZENAT	Directeur adjoint chargé de l'administration générale	Société n° 2590 CF 4O31 4O41 4O51 4O52 4O53 4O54 4O55 4O61 4O71
		Alexandra LEPLATRE	Responsable Finances, Achats et approvisionnements	
Tristan GILLOUARD	Directeur du CFI	Brigitte POIRE-MARAUX Sabrina TRUDEMP	Secrétaire général Responsable administratif et financier	Société n° 2580 CF : tous

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers <i>Bleu : SAP Paris Vert SAP Versailles</i>
		Nom	Fonction	
Bruno GARDET	Directeur délégué du CFI et responsable de la maison de l'apprentissage	Brigitte POIRE-MARAUX Sabrina TRUDEMP	Secrétaire général Responsable administratif et financier	Société n° 2920 CF : tous
Denis POULAIN	Directeur du CFA UPMC	Gilles CORDURIE	Responsable pédagogique	Société n° 2115 CF : tous
Cécile MONTIER	Directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	Secrétaire général	Société n° 2118 CF : tous
Gilbert DEUNF	Directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	Secrétaire général	Société n° 2119 2113 CF : tous
Véronique DAUBENFELD	Directeur de SUP de V	Laurent PERNA	Secrétaire général	Sociétés n° 2125 2122 CF : tous
Frédéric MANCINI	Directeur de GESCIA	Estelle DUFLOT	Secrétaire général	Sociétés n° : 2111 2114 CF : tous
Eric DENOUX	Directeur du groupe SUD YVELINES	Sandrine PROVOT	Responsable administratif et financier	Sociétés n° 2127 2120 2117 CF : tous
Jacques-Olivier HENON	Directeur (par intérim) de l'ITEDEC			Sociétés n° 2116 2126 CF : tous
Stéphane LE MEN	Directeur de l'IFA CHAUVIN			Société n° 2112 CF : tous
Laurent FABRETTI	Directeur de l'IFA Saint Gratien			Société n° 2124 CF : tous

Les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 19 juillet 2013



 Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision

**signé par Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de-
France
le 19 Juillet 2013**

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégation de signature en matière de
ressources humaines - 19 juillet 2013

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu le statut du personnel administratif des Chambres de commerce et d'industrie pris en application de la loi du 10 décembre 1952 ;
- Vu le règlement intérieur du personnel de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris-Ile-de-France
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;

Décide :

ARTICLE 1

De donner délégation de signature à Pierre TROUILLET, Directeur général, à effet de signer les décisions individuelles et les conventions relatives au recrutement, à la gestion et à la mise à pied à titre conservatoire, des agents exerçant les fonctions de directeur général délégué, de directeur général adjoint, de directeur général délégué départemental, de directeur en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeur d'une école, à l'exception des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, et des décisions de licenciement, prises après avis de la commission paritaire régionale, et de radiation des effectifs pour abandon de poste.

Sur proposition du Directeur général, en cas d'absence ou d'empêchement, Michel DELAMAIRE, Directeur général délégué, reçoit délégation de signature dans les mêmes termes.

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

ARTICLE 2

De donner délégation de signature à Philippe JACOB, Directeur général adjoint des ressources humaines, à effet de signer, pour l'ensemble des agents de la CCIR :

- les décisions individuelles relatives au recrutement et à la gestion des agents (stagiaires, titulaires, contractuels, à durée déterminée ou indéterminée, vacataires et stagiaires d'école) à l'exclusion des sanctions disciplinaires, autres que l'avertissement et des décisions de licenciement, prises après avis de la commission paritaire régionale, et de radiation des effectifs pour abandon de poste ;
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail pris à l'initiative de la CCIR ou organisant la fermeture des services relevant de son autorité ;
- les réquisitions des agents dont la présence, en cas de grève, est indispensable à la sécurité des personnes et des biens ;
- les conventions de détachement ou de mise à disposition ;
- les décisions prononçant une suspension de fonctions à titre conservatoire ;
- les décisions individuelles concernant le Fonds Social ;

- les décisions individuelles relatives à l'ancien régime spécial d'assurance maladie et relatives au chômage ;
- les décisions relatives à l'application de l'article 32 du statut du personnel des CCI ;
- les décisions portant admission à la retraite ;
- les décisions individuelles relatives à l'application du règlement de l'ancien régime spécial d'assurance vieillesse de la CCIP ;
- les décisions individuelles relatives à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'intégration du RSAV au régime général et concernant la retraite, le régime de retraite supplémentaire et la prévoyance ;
- les conventions relatives à la cessation d'un commun accord de la relation de travail.

En cas d'absence ou d'empêchement, Eric de CHAMPSAVIN, Responsable de pôle, reçoit délégation de signature dans les mêmes termes.

ARTICLE 3

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement et à la gestion des agents (stagiaires, titulaires, contractuels, à durée déterminée ou indéterminée, vacataires et stagiaires d'école) de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe, y compris les décisions relatives aux agents exerçant les fonctions de directeur en charge d'une direction, d'un établissement, d'une école ou d'un service rattachés à la direction générale adjointe dont ils ont la charge, à l'exclusion des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la commission paritaire régionale, des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste, des décisions d'admission à la retraite ;
- les conventions de stage ;
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité ;

NOM	FONCTION	EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPECHEMENT	
		NOM	FONCTION
M. Jean-Luc NEYRAUT	Directeur général adjoint chargé de l'administration générale		
M. Xavier CORNU	Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Richard SKRZYPCZAK Michel REVERSAT	Directeur, adjoint au DGA – ERF Secrétaire général de la DGA – ERF
M. Jean-Claude SCOUBE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises	Frédéric LEROUX	
M. Jean-Louis SCARINGELLA	Directeur général adjoint chargé des études et de la mission consultative	Martine NICKLES	Directeur chargé des ressources humaines et des finances
M. Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes	Remy ARTHUS	Directeur délégué, adjoint au DGA

ARTICLE 4

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement et à la gestion des agents (stagiaires, titulaires, contractuels, à durée déterminée ou indéterminée, vacataires et stagiaires d'école) à l'exclusion des sanctions disciplinaires, autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la CPR, des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste, des décisions d'admission à la retraite ;

- les conventions de stage ;
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité ;

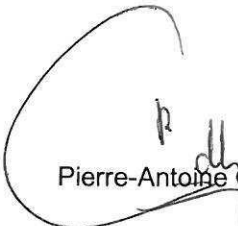
NOM	FONCTION	EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPECHEMENT	
		NOM	FONCTION
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Odile JARRY	Directeur Adjoint au DGDD
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental de la CCI Versailles –Yvelines	Christian BOYER	Directeur Adjoint au DGDD
Laurent TRILLES	Directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Marc-André DEMETZ	Directeur Adjoint au DGDD
France MOROT-VIDELAINE	Directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT	Directeur Adjoint au DGDD
Loïc CHOUIN	Directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur Adjoint au DGDD
BERNARD CAYOL	Directeur général délégué départemental de la CCI Val d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur Adjoint au DGDD
Jean DESTRIKATS	Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures	Daniel RAMAGE	Directeur délégué aux affaires régionales
Olivier BEAUNAY	Directeur de la communication		
Dominique CHARNEAU	Inspecteur général	Mattieu BOULANGER	Adjoint à l'inspecteur général
Michèle HABY-ARLEN	Directeur de la stratégie, du plan et de la gestion des risques		
Thierry LAURENT	Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage		
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion	Valdemar RIBEIRO	Directeur délégué
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Georges DAUBRESQUE	Responsable pôle restaurant et pôle impression reprographie
Yves SOUBIGOU	Directeur du pilotage du système d'information	Marie-Céline DORS	Responsable du département pilotage et support de la filière
Yves PORTELLI	Directeur des relations internationales de l'enseignement	Marianne CONDE-SALAZAR	
Thierry DEBAY	Directeur des admissions et concours	Hugues CONTANT	Directeur adjoint
Bernard RAMANANTSOA	Directeur général d'HEC Paris	Olivier MOREAU	Secrétaire général
Edouard HUSSON	Directeur général de ESCP-EUROPE	Pierre KOCH	Secrétaire général
Dominique PERRIN	Directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	Secrétaire général
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Dominique LAGACHE	Secrétaire général
Véronique LABLE	Directeur de Gobelins	David LOIGNON	Adjoint au directeur

Christophe MERCADIER	Directeur de TECOMAH	Frédérique BONLIEU	Directeur adjoint
Chantal FOUQUE	Directeur Pôle Mode Déco		
Tristan GILLOUARD	Directeur du CFI	Brigitte POIRE-MARAUX	Secrétaire général
Bruno de MONTE	Directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT	Directeur adjoint chargé de l'administration générale
Bruno GARDET	Directeur délégué du CFI, responsable de la maison de l'apprentissage		
Denis POULAIN	Directeur du CFA UPMC	Gilles CORDURIE	Responsable pédagogique
Cécile MONTIER	Directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	Secrétaire général
Gilbert DEUNF	Directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	Secrétaire général
Véronique DAUBENFELD	Directeur de SUP de V	Laurent PERNA	Secrétaire général
Frédéric MANCINI	Directeur de GESCIA	Estelle DUFLOT	Secrétaire général
Eric DENOUX	Directeur du groupe SUD YVELINES	Laurent PERNA	Secrétaire général
Jacques-Olivier HENON	Directeur (par intérim) de l'ITEDEC		
Stéphane LE MEN	Directeur de l'IFA CHAUVIN		
Laurent FABRETTI	Directeur de l'IFA Saint Gratien		
Stéphane LE MEN	Directeur de l'INHAC		
Richard BENAYOUN	Directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BREVINION	Directeur adjoint
Yves REDONDO	Directeur des achats	Catherine CHEVRET-BERSANI	Directeur adjoint
Evelyne RIGODANZO	Directeur juridique		

Les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 19 juillet 2013


 Pierre-Antoine GAILLY

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013200-0002

**signé par Directeur interrégional des douanes d'Ile de France
le 19 Juillet 2013**

Direction interrégionale des douanes d'ile de France

Arrêté de subdélégation de signature de
Monsieur Philippe GALY directeur
interrégional des douanes d'Ile- de- France
pour l'ordonnancement secondaire/ CSP



PREFECTURE DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ

portant subdélégation de la signature du directeur interrégional des douanes d'Île-de-France en matière d'ordonnancement secondaire

- VU le décret n° 66-614 du 10 août 1966 relatif à l'organisation des services de l'État dans la région parisienne, modifié par le décret du 27 mars 1997,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État, modifié par le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier,
- VU l'arrêté en date du 14 mai 2012 portant mutation de Monsieur Philippe GALY en qualité de directeur interrégional des douanes d'Île-de-France,
- VU l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, n° 2013009-0009 du 9 janvier 2013 portant délégation de signature à Monsieur Philippe GALY, directeur interrégional des douanes d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe GALY, subdélégation de signature est donnée à :

- Madame Corinne TERRAL, inspectrice principale de 1^{ère} classe, chef du centre de services partagés d'Ile-de-France (CSP),
- Madame Michèle MAESTRACCI, inspectrice régionale de 2^{ème} classe, adjointe à la chef du CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Frédéric COCHENNEC, inspecteur au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Claude COULAUD-TOPOU, agente de constatation principale de 1^{ère} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Audrey CUZON, inspectrice au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Yves-Bernard DHOUILLY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Roland GIRERD, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,

- Monsieur Sylvain GUYONVARD, inspecteur au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Claire Lise HULIN-PETRA, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Stéphanie LAMBERT, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Marine LE-BEUX, inspectrice au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Benoît LIS, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Hakim MAMMERI, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Françoise ROBARD, contrôleuse de 1^{ère} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Lydie SAVOURAT, agente de constatation au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Julien VITRY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Caroline YELA CARRASCO, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Mireille ZIELINSKI, contrôleuse principale au CSP d'Ile-de-France,

à l'effet de signer au nom du préfet de la région d'Ile-de-France, d'une part, les actes d'ordonnancement secondaire de la direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France, dépenses et recettes de l'État et, d'autre part, les actes d'ordonnancement secondaire des services délégués pour lesquels le directeur interrégional a reçu délégation de gestion, dépenses et recettes de l'État.

Article 2

Les agents dont les noms suivent reçoivent, dans le cadre des actes visés à l'article 1^{er}, subdélégation de signature du directeur interrégional afin de constater et/ou certifier le service fait :

- Madame Corinne TERRAL, inspectrice principale de 1^{ère} classe, chef du centre de services partagés d'Ile-de-France (CSP),
- Madame Michèle MAESTRACCI, inspectrice régionale de 2^{ème} classe, adjointe à la chef du CSP d'Ile-de-France,
- Madame Françoise BONNAFOUS, contrôleuse principale au CSP d'Ile-de-France
- Monsieur Frédéric COCHENNEC, inspecteur au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Claude COULAUD-TOPOU, agente de constatation principal de 1^{ère} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Audrey CUZON, inspectrice au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Yves-Bernard DHOUILLY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,

- Monsieur Stéphan GAYRAUD, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Roland GIRERD, contrôleur de 1^{ère} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Laurence GRZESKIEWICZ, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Sylvain GUYONVARD, inspecteur au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Claire-Lise HULIN-PETRA, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Patricia KIAVUE, agente de constatation au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Stéphanie LAMBERT, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Marine LE-BEUX, inspectrice au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Benoît LIS, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Hakim MAMMARI, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Sonia NETOUGILKINE, agente de constatation au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Frédérique PIERRON, agente de constatation au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Jean-Marc REDOR, contrôleur de 1^{ère} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Françoise ROBARD, contrôleuse de 1^{ère} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Lydie SAVOURAT, agente de constatation au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Julien VITRY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Caroline YELA CARRASCO, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Mireille ZIELINSKI, contrôleuse principale au CSP d'Ile-de-France,

Article 3

L'arrêté de subdélégation de signature n° 2013112-0001 du 22 avril 2013 est abrogé.

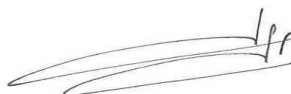
Article 4

Le directeur interrégional des douanes d'Ile-de-France et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le 19 juillet 2013

pour le préfet et par délégation,

Le directeur interrégional des douanes d'Ile-de-France



Philippe GALY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013193-0019

**signé par Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail
et de l'emploi d'Ile- de- France
le 12 Juillet 2013**

**Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de
l'emploi**

Arrêté n ° 2013-058 portant subdélégation de signature de Monsieur Laurent VILBOEUF, Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile- de- France en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'Etat pour l'UT 91



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRETE n°2013 -058

Portant subdélégation de signature de Monsieur Laurent VILBOEUF,
Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de
l'emploi d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses
imputées sur le budget de l'Etat

VU l'arrêté préfectoral n°2013004-0010 du 4 janvier 2013 portant délégation de signature à
Laurent VILBOEUF, directeur régional des entreprises, de la concurrence de la
consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement
secondaire

ARRETE

Article 1^{er}

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Ile-
de-France, préfet de Paris, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions y compris ceux
relatifs à la prescription quadriennale, dans le cadre des programmes suivants :

- « Accès et retour à l'emploi » (n°102) ;
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103) ;
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111) ;
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et des relations du travail » (n°155) ;

Et dans la limite des attributions de l'unité territoriale de l'Essonne à :

- Monsieur Dominique FORTEA-SANZ, responsable de l'unité territoriale de l'Essonne par
intérim à partir du 22 juillet 2013
- Madame Noëlle PASSEREAU, secrétaire générale
- Madame Brigitte MARCHIONI
- Madame Betty CORTOT MATHIEU
- Monsieur Paul ISRAEL
- Monsieur Eric BERTAZZON

Article 2

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer tous actes liés à la commande publique et dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics sur les programmes :

- « Accès et retour à l'emploi » (n°102) ;
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103) ;
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111) ;
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et des relations du travail » (n°155) ;
- « Entretiens des bâtiments de l'Etat » (n°309),
- « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » (n°333)
- « Contribution aux dépenses immobilières » (n°723).

A :

- Monsieur Dominique FORTEA-SANZ à partir du 22 juillet 2013,
- Madame Noëlle PASSEREAU,

Article 3

La signature des personnes accréditées sera déposée auprès de la Direction régionale des finances publiques d'Ile de France.

Une copie de cette décision de subdélégation sera adressée au préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

Article 4

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, et les personnes mentionnées ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Aubervilliers, le **12 JUL. 2013**

Pour le Préfet et par délégation
Le DIRECTEUR


Laurent VILBOEUF



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013182-0042

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Corinne VALENTIN, Delphine LUGAND,
Marie GARBARINO, Olivier GAUDRY,
Antony LASSERRE, Agnès TALBOT,
Valérie ARDOUIN, Alexandre DELBEGUE,
Céline JAUSSIOMME, Arezki BELAMRI,
Valérie GARGAM, Audrey SOULEYREAU,
Wenceslas BOUMBA, Mickaël HOAREAU,
Isabelle WAJDA, Claude LE COQUEN,
Laëtitia PIAULT, Frédéric PRISE, Pascal
JENNET, Monique PELLEFIGUE, Isabelle
CLARE, Hélène GUISLAIN, Yannick
SANGARIN, Sylvette BONNEAU

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIP PARIS 15^{ème} GRENELLE

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 15ème GRENELLE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L.257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme VALENTIN Corinne, inspectrice divisionnaire et Mme LUGAND Delphine, inspectrice ,adjointes au responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 15^{ème} GRENELLE , à l'effet de signer :

- 1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office,
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;
- 4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
 - a) les avis de mise en recouvrement ;
 - b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
 - c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

- dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

GARBARINO Marie	GAUDRY Olivier	LASSERRE Antony
TALBOT Agnès		

- dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

ARDOUIN Valérie	DELBEGUE Alexandre	JAUSSIOMME Céline
BELAMRI Arezki	GARGAM Valérie	SOULEYREAU Audrey
BOUMBA Wenceslas	HOAREAU Mickaël	WAJDA Isabelle

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet et l'ensemble des actes relatifs au recouvrement dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses et actes de recouvrement	
LE COQUEN Claude	Contrôleur principal	1500	
PIAULT Laetitia	Contrôleur principal	1500	
PRISE Frédéric	Contrôleur principal	500	
JENNET Pascal	Contrôleur principal	500	
PELLEFIGUE Monique	Contrôleur principal	500	
CLARE Isabelle	Contrôleur	200	
GUISLAIN Hélène	Contrôleur	200	
SANGARIN Yannick	Contrôleur	200	
BONNEAU Sylvette	Agent	200	

Article 4

Néant

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A PARIS, le 1ER JUILLET 2013 ,

La comptable responsable du SIP PARIS 15^{ème} GRENELLE,

Michèle Dufossé

Michèle DUFOSSÉ
Inspectrice Divisionnaire



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0043

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Jean-
Marc LONG, Van- Thang THAN, Isabelle
BRUGERE, Alain ARMENGAUD, Karim
CHAYANI, Jean- François CHOLIN, Claire
CHOLLET, Agnès CHANTEMARGUE,
Rosemonde DELAREUX, Nathalie
LACROIX, Aubry LEBLANC, Cyril
LETSCHER, Sully PHILIPPE



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIP Paris XVI La Muette
12, rue George SAND
75796 Paris CEDEX 16**

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable public, responsable du service des impôts des particuliers de Paris XVIème La Muette

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L.257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

- Délégation de signature est donnée à M.LONG Jean-Marc, Inspecteur Divisionnaire des Finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de Paris XVIème LA MUETTE, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution et sans limitation de montant, les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion de service.

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

- Délégation de signature est donnée à M.THAN Van-Thang, Inspecteur des Finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de Paris XVIème LA MUETTE, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et sans limitation de montant, les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable public soussigné,

- a) les avis de mise en recouvrement ;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
- c) tous actes d'administration et de gestion du service

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

BRUGERE Isabelle	ARMENGAUD Alain	CHAYANI Karim
CHOLIN Jean-François	CHOLLET Claire	

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

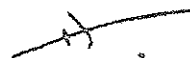
CHANTEMARGUE Agnès	DELAREUX Rosemonde	LACROIX Nathalie
LEBLANC Aubry	LETSCHER Cyril	PHILIPPE Sully

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le comptable public, responsable du service des impôts des particuliers de Paris XVI La Muette,



Danièle COGUIC
Administrateur
des finances publiques adjoint



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013182-0044

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Jean-Paul LABOREY, Stéphanie JARDIN, Séverine DUHAMEL- PAILLAS, Bibiane BENDOLEBA, Xavier JUHEL, Christian SABBAAH, Sylvie BAUBEL, Evin BIERME, Gilles DUPUIS, Elisabeth LETESSIER, Abdelmajid EL FARSAOUI, Patrice ALPOZZO, Nathalie AUBINAUD, Maxime ISSANCHOU, Charlotte CHAVAROT, Stéphane BONNET, Pauline MAYELE, Embareck DENDOUNE, Marie- Odile JOSEPH, Laurent CASTELLO, Sylvie CORRIN, Fabien MAAS, Rachel PATEUX, Christophe PERADON, Estelle QUILLIN, Pascale VICTO

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIP 5ème
18 à 22 rue Geoffroy Saint Hilaire
75230 Paris cedex 05

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 5^{ème} arrondissement

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L.257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à

-M. Jean-Paul LABOREY, inspecteur des Finances Publiques,

-Mme Stéphanie JARDIN, inspectrice des Finances Publiques,

-Mme Séverine DUHAMEL-PAILLAS, inspectrice des Finances Publiques,

adjoints au responsable du service des impôts des particuliers de Paris 5^{ème} arrondissement , à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 30 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 30 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

BENDOLEBA Bibiane	JUHEL Xavier	SABBAH Christian
BAUBEL Sylvie	BIERME Evin	DUPUIS Gilles
LETESSIER Elisabeth		

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

EL FARSAOUI Abdelmajid	ALPOZZO Patrice	AUBINAUD Nathalie
ISSANCHOU Maxime	CHAVAROT Charlotte	BONNET Stéphane
MAYELE Pauline	DENDOUNE Embareck	JOSEPH Marie-odile

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
CASTELLO Laurent	Contrôleur des Finances publiques	1000
CORRIN Sylvie	Contrôleur des Finances publiques	1000
MAAS Fabien	Contrôleur des Finances publiques	1000
PATEUX Rachel	Contrôleur des Finances publiques	1000
PERADON Christophe	Contrôleur des Finances publiques	1000
QUILLIN Estelle	Contrôleur des Finances publiques	1000
VICTORIN Pascale	Contrôleur des Finances publiques	1000

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

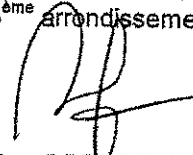
Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
CIANNI Chrytel	Agent administratif	2000	1000
PERADON Christophe	Contrôleur	2000	1000

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A PARIS , le 1^{er} juillet 2013

Le comptable, responsable de service des impôts des
particuliers de Paris 5^{ème} arrondissement.



Marie-Thérèse ROBERT-MARTIN



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013182-0045

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
ANNE BARRIERE, Catherine VILLY,
Elisabeth ROSSIGNOL, Arlette SAPIELAK,
Louis MARTIN, Danièle WALLIANG



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

Pôle fiscal Paris Sud Ouest

Pôle de Fiscalité Immobilière du 14^e Arrondissement , 29 Rue du Moulin Vert 75014 Paris

Arrêté portant délégation de signature

Le responsable du pôle de fiscalité immobilière du 14^e Arrondissement

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

En matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Barriere Anne	Villy Catherine	
---------------	-----------------	--

b) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

	Sapielak Arlette	
Rosignol Elisabeth	Martin Louis	Walliang Danièle

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le responsable du pôle de fiscalité immobilière du 14^e
Arrondissement

Didier Lacaze, Inspecteur Divisionnaire ...

Modele FI isolée ou PCE Part-FI-1



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0046

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Renaud DRODZEK, Fabien GATTEGNO,
Christiane LE COADIC, Grégoire SEHIER,
Olivier VANDENBOSSCHE, Catherine
ALIF, Bernard CASSE, Joël CORNET,
Régine GELIS, Nathalie LARROQUE, Olivier
LAVAL, Florent LIGNON, Jean MIR,
Nathalie TARDIVEAU, Christophe
WAGNER



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
PCE des Particuliers et Fiscalité Immobilière
Site Beuret : 13/15 rue du Général Beuret
75712 PARIS CEDEX 15
Site Necker : 137 rue de l'Abbé Groult
75731 PARIS CEDEX 15

Arrêté portant délégation de signature

Le responsable du pôle de contrôle et d'expertise et de la fiscalité immobilière
du 15^{ème} arrondissement de PARIS

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

DROZDEK Renaud	GATTEGNO Fabien	LE COADIC Christiane
SEHIER Grégoire	VANDEBOSSCHE Olivier	

b) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

ALIF Catherine	CASSE Bernard	CORNET Joel
GELIS Régine	LARROQUE Nathalie	LAVAL Olivier
LIGNON Florent	MIR Jean	TARDIVEAU Nathalie
WAGNER Christophe		

Article 2

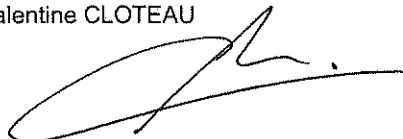
Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le responsable du pôle de contrôle et d'expertise et de la
fiscalité immobilière

L'inspectrice principale des Finances Publiques

Valentine CLOTEAU

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'V' followed by a horizontal line and a small dot.



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0047

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Hervé SIGRIST, Sophie CHAMBON, Serge JOSIAS, Alexia JACQUES- PHILIPPE, Pascale VIVE, Eric LAFITTE, Christophe PAGNY, Alexandra CHANUT, Carole GEFFRAY, Jean- Charles CALAIS, Arnaud HUREAU, Patrice TARTAS, Aimery BACOFIN

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
Pôle de contrôle et d'expertise des particuliers
Fiscalité Immobilière 16^{ème} AUTEUIL
12 rue George Sand
75796 Paris cedex 16

Arrêté portant délégation de signature

Le responsable du pôle de contrôle expertise des particuliers – Fiscalité immobilière 16^{ème} AUTEUIL

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Hervé SIGRIST	Sophie CHAMBON	Serge JOSIAS
Alexia JACQUES-PHILIPPE	Pascale VIVE	Eric LAFITTE
Christophe PAGNY	Alexandra CHANUT	Carole GEFFRAY
Jean-Charles CALAIS	Arnaud HUREAU	

b) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

Patrice TARTAS	Aimery BACOFIN	
----------------	----------------	--

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le responsable du pôle de contrôle expertise des
particuliers – fiscalité immobilière 16^{ème} AUTEUIL

Elisabeth TRESARRIEU

Modele FI isolée ou PCE Part-FI



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0048

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Chantal NIANG, Fabien DERACHE, Eric JOURDAN, Stefan DI CRISTOFANO, Agnès FISTON, Laetitia VICENTE, Marine PHILEMONT- MONTOUT, Lionel ANDRE, Marc NEDELEC, Virginie BADAUD, Cédric D'OLIVEIRA, Pascale MORIN SALLES, Françoise DE JEKELFALUSSY, Eric DEMADE, Frédéric FAURE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
Pôle de Contrôle et d'Expertise des Particuliers et
Fiscalité Immobilière PORTE DAUPHINE-CHAILLOT
146 avenue Malakoff
75116 PARIS

Arrêté portant délégation de signature

La responsable du Pôle de contrôle et d'Expertise des Particuliers et Fiscalité Immobilière de PORTE
DAUPHINE-CHAILLOT

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son
annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des
finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des
finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de
rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant
remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 60 000 €, à l'inspectrice divisionnaire des finances publiques désignée ci-
après :

nom prénom MME Chantal NIANG

b) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

nom prénom	nom prénom	nom prénom
M Fabien DERACHE	M Eric JOURDAN	M Stefan DI CRISTOFANO
MLE Agnès FISTON	MLE Laetitia VICENTE	MLE Marine PHILEMONT- MONTOUT

délégations PCE PART FI Pte Dauph au 01-07-2013

c) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

nom prénom	nom prénom	nom prénom
M Lionel ANDRE	M Marc NEDELEC	MLE Virginie BADAUD
M Cédric D'OLIVEIRA	MME Pascale MORIN SALLES	MME Françoise DE JEKELFALUSSY
M DEMADE Eric		M Frédéric FAURE

2°) sans limitation de montant, les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses ainsi que les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-0 G du code général des impôts, à l'inspectrice divisionnaire des finances publiques désignée ci-après :

nom prénom
MME Chantal NIANG

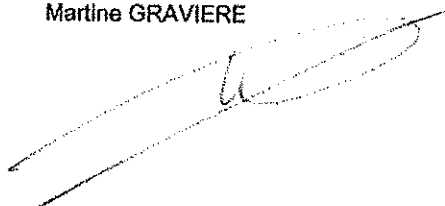
Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

La responsable du Pôle de Contrôle et d'Expertise des
Particuliers et Fiscalité Immobilière Porte Dauphine-Chailot

Martine GRAVIERE



A
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013182-0049

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Jean-Luc MINASSIAN, Nadège CIRELLI, Murielle GIQUEL, Nicolas DEVALOIS, Jean-Michel VANEL, Nathalie MENEZ, Philippe GIRAUD, Béatrix DE GORGUETTE D'ARGOEUVES, Sylvie MATHYS, Vincent LETERRIER, Marie José MAINETTI, Pierre MAGNE, Sonia HOUERT, Catherine PILET, Christian BULIDON



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
Pôle de contrôle et d'expertise des particuliers et fiscalité immobilière LA MUETTE
12 rue George Sand
75016 PARIS

Arrêté portant délégation de signature

Le responsable du pôle de contrôle et d'expertise des particuliers et fiscalité immobilière LA MUETTE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

En matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

nom prénom	nom prénom	nom prénom
MINASSIAN Jean-Luc	CIRELLI Nadège	GIQUEL Murielle
DEVALOIS Nicolas	VANEL Jean-Michel	MENEC Nathalie
GIRAUD Philippe		

b) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

nom prénom	nom prénom	nom prénom
De GORGUETTE d'ARGOEUVES Béatrix	MATHYS Sylvie	LETERRIER Vincent
MAINETTI Marie José	MAGNE Pierre	HOUERT Sonia
PILET Catherine		

c) dans la limite de 60 000 €, à l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, adjoint au responsable du pôle, désigné ci-après :

nom prénom	nom prénom	nom prénom
BULIDON Christian		

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le responsable du pôle de contrôle et d'expertise des particuliers et fiscalité immobilière LA MUETTE


Nadia LEGROS
Inspectrice Principale
des Finances Publiques


MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0050

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Yves
BATIER, Jean- Olivier BEAUDONNET,
Anne BOULZEC, Olivier HOCHARD,
Valérie KIRIK, Patricia LEJEUNE, Martine
FISSON, Sandra GUERREIRO, Lionel
RODRIGUEZ, Marie- Amélie VOLBERG,
Marie- Line GAYRAUD

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS
PÔLE DE GESTION FISCALE PARIS SUD-OUEST

Pôle de contrôle et d'expertise des particuliers
du 7^{ème} arrondissement de Paris
9 PLACE SAINT-SULPICE
75292 PARIS CEDEX 06
Tél : 01 40 46 66 02

Arrêté portant délégation de signature

L'inspecteur principal des finances publiques,
Responsable du pôle de contrôle et d'expertise des particuliers du 7^{ème} arrondissement de Paris,

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le Livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 60 000 €, à Mme Marie MEYRUEIX, inspectrice divisionnaire, adjointe au responsable de la fiscalité immobilière du 7^{ème} arrondissement de Paris ;

b) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

BATIER Yves	BEAUDONNET Jean-Olivier	BOULZEC Anne
HOCHARD Olivier	KIRIK Valérie	LEJEUNE Patricia

c) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

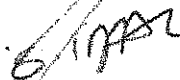
FISSON Martine	GUERREIRO Sandra	RODRIGUEZ Lionel
VOLBERG Marie-Amélie	GAYRAUD Marie-Line	

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le responsable du pôle de fiscalité immobilière et du
PCE des particuliers.
Aline VIDAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0051

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Marie MEYRUEIX, Philippe DEBRIL, Myriam LARUE, Brice LEJOILLE, Anne- Marie CHOY, Monique JACOB, Jérôme QUILICHINI, Nathalie TERROU, Isabelle TROUILLARD

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
PÔLE DE GESTION FISCALE PARIS SUD-OUEST

Fiscalité Immobilière du 7^{ème} arrondissement de Paris
9 PLACE SAINT-SULPICE
75292 PARIS CEDEX 08
Tél : 01 40 46 66 02

Arrêté portant délégation de signature

L'inspecteur principal des finances publiques,
Responsable de la fiscalité immobilière du 7^{ème} arrondissement de Paris,

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le Livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 60 000 €, à Mme Marie MEYRUEIX, inspectrice divisionnaire, adjointe au responsable de la fiscalité immobilière du 7^{ème} arrondissement de Paris ;

b) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

DEBRIL Philippe	LARUE Myriam	LEJOILLE Brice
-----------------	--------------	----------------

c) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

CHOY Anne-Marie	JACOB Monique	QUILICHINI Jérôme
TERROU Nathalie	TROUILLARD Isabelle	

2°) sans limitation de montant, les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses ainsi que les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-0 G du code général des impôts, à l'ensemble des cadres et agents des finances publiques désignés au a et b du 1° du présent article.

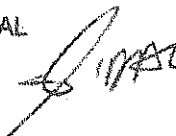
Article 2


Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le responsable du pôle de fiscalité immobilière,

Aline VIDAL




MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013182-0054

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Gilles DELCROIX, Nadine CARDINAL, Doina SPATARU, Marylène ROLAND, Marie-Judex BASS, Marie BERTHET, Régine BUTEL, Claude CARTONNET, Marianne COURTIAL, Claudette GANIL, Gisèle GUILLAUME, Nicole LULIN, Samia MEGHAINIA, Bertrand MEIGNAN, Sabine PERCQUE, Catherine ZAWISZA, Marie-José ROQUES



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIE PARIS 7^{ème}
9,Place Saint-Sulpice
75292 Paris cedex 06

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 7^{ème},

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M.Gilles DELCROIX, Inspecteur divisionnaire, adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 7^{ème}, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

CARDINAL Nadine	SPATARU Doina	ROLAND MARYLENE
-----------------	---------------	-----------------

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

BASS MARIE-JUDEX	BERTHET MARIE	BUTEL REGINE
CARTONNET CLAUDE	COURTIAL MARIANNE	GANIL CLAUDETTE
GUILLAUME GISELE	LULIN NICOLE	MEGHAINIA SAMIA
MEIGNAN BERTRAND	PERCQUE SABINE	ZAWISZA CATHERINE

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents mentionnés ci-après:

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses
SPATARU DOINA	Inspectrice	15 000
LULIN NICOLE	Contrôleur principal	10000
MEIGNAN BERTRAND	Contrôleur	10000
ZAWISZA CATHERINE	Contrôleur principal	10000

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer à l'agent désigné ci dessous:

SPATARU Doina, Inspectrice

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances, à l'agent désigné ci-après :

SPATARU Doina, Inspectrice

5°) les déclarations de créances, aux agents désignés ci après:

LULIN Nicole, Contrôleur principal

MEIGNAN Bertrand, Contrôleur

ROQUES Marie-José, Contrôleur

ZAWISZA Catherine, Contrôleur principal

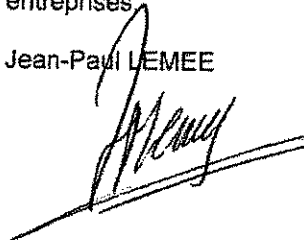
Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises

Jean-Paul LEMEE





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0055

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Martine QUILAN, René DAO MINH BATA,
Cécile LEBLANC, Nicolas BAUM, Serge
BRUNET, Véronique CHAMOIN, Fabien DE
SAVIGNY, Gabriel FORGUES, Falestine
HENRIQUES DE CARVALHO, Laurence
LEMAIRE, Valérie MONCOMBLE, Manuel
MUNOZ, Isaac REBONA, Marie- Thérèse
VALOT, Danièle COURTADE, Barbara
MANSIRE, Anne GARDEZ, Eliane
TREVISIOL, Patrick CARON



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIE PARIS 13 EME GARE

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 13 EME GARE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme QUILAN Martine, inspectrice, adjointe au responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 13EME GARE, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;
- 4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;
- 5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

- M DAO MINH BATA René
- Mme LEBLANC Cécile

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------|
| - M BAUM Nicolas | Mme LEMAIRE Laurence |
| - M BRUNET Serge | Mme MONCOMBLE Valérie |
| - Mme CHAMOIN Véronique | M MUNOZ Manuel |
| - M DE SAVIGNY Fabien | M REBONA Isaac |
| - M FORGUES Gabriel | Mme VALOT Marie-Thérèse |
| - Mme HENRIQUES DE CARVALHO Faestine | |

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

- | | |
|------------------------|----------------------|
| - Mme COURTADE Danièle | Mme TREVISIOL Eliane |
| - Mme MANSIRE Barbara | M CARON Patrick |
| - Mme GARDEZ Anne | |

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

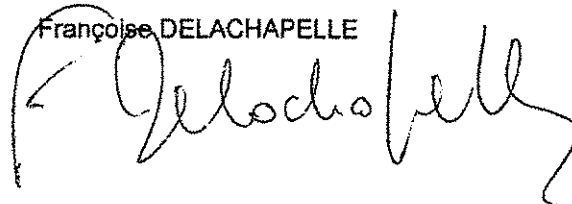
Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses		
LEBLANC Cécile	Inspectrice	15 000 euros		
BAUM Nicolas	Contrôleur	10 000 euros		
BRUNET Serge	Contrôleur	10 000 euros		
CHAMOIN Véronique	Contrôleuse	10 000 euros		
DE SAVIGNY Fabien	Contrôleur	10 000 euros		
FORGUES Gabriel	Contrôleur	10 000 euros		
HENRIQUES DE CARVALHO Faestine	Contrôleuse	10 000 euros		
LEMAIRE Laurence	Contrôleuse	10 000 euros		
MONCOMBLE Valérie	Contrôleuse	10 000 euros		
MUNOZ Manuel	Contrôleur	10 000 euros		
REBONA Isaac	Contrôleur	10 000 euros		
VALOT Marie-Thérèse	Contrôleuse	10 000 euros		
COURTADE Danièle	Agente	2 000 euros		
MANSIRE Barbara	Agente	2 000 euros		
GARDEZ Anne	Agente	2 000 euros		
TREVISIOL Eliane	Agente	2 000 euros		
CARON Patrick	Agent	2 000 euros		

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises,

Françoise DELACHAPPELLE




PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0056

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Patrick CHAIX, Jérôme HERRAN DIT
HEAS, Cécile BANTEIGNY, Emmanuelle
BITAUD, Christine LACOURPAILLE,
Marianne LESUEUR, Julien MOAL,
Laurence MOTTAIS, Fanny PROVILLE,
GUillaume ROUVELIN, Olivier
VERNADAL, Olivier VERSTAEN, Sandrine
ZIEMBINSKI



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES GRENELLE JAVEL
13/15, rue du Général Beuret
75015 PARIS

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de **Grenelle Javel**

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à **M. Patrick CHAIX**, inspecteur des finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de Grenelle Javel, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;
- 4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;
- 5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;
- 6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;


**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, à l'inspecteur des finances publiques désigné ci-après :

HERRAN DIT HEAS Jérôme

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

BANTEIGNY Cécile	BITAUD Emmanuelle	LACOURPAILLE Christine
LESUEUR Marianne	MOAL Julien	MOTTAIS Laurence
PROVILLE Fanny	ROUVELIN Guillaume	VERNADAL Olivier
VERSTAEN Olivier	ZIEMBINSKI Sandrine	

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
LESUEUR Marianne	Contrôleuse	10 000 €
MOAL Julien	Contrôleur	10 000 €
MOTTAIS Laurence	Contrôleuse	10 000 €

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises,
Gérard MARTINOLES





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0057

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Fabienne DELPUECH, Christophe
ARDOUIN, Vesna PRAIZOVIC, Philippe
VIALLE, Sylvie BARTHUEL, Delphine
SQUILLACI, Claire GUILLOT, Fabienne
HAREL, Alain PETIT, Jean- Marie VIVET,
Patrice BARRERE, Philippe LAGRUE, Jean-
Pierre VEAUX, Joëlle BRACHET, Sylvie
CUELLAR, Lisiane ETE, Jean- Marie
GAISLIN, Bertrand LEJEUNE



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIE MONTPARNASSE
14^{ème} ARRT
29, rue du Moulin Vert
75675 PARIS CEDEX

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de MONTPARNASSE,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme DELPUECH Fabienne, Inspectrice, adjointe au responsable du service des impôts des entreprises de MONTPARNASSE, 14^{ème}, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

ARDOUIN Christophe	PRAIZOVIC Vesna	VIALLE Philippe
BARTHUEL Sylvie	SQUILLACI Delphine	GUILLOT Claire
HAREL Fabienne	PETIT Alain	VIVET Jean-Marie
LAGRUE Philippe	VEAUX Jean-Pierre	BARRERE Patrice BRACHET Joëlle

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

CUELLAR Sylvie	ETE Lisiane	GAISLIN Jean-Marie
LEJEUNE Bertrand		

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
ARDOUIN Christophe	Contrôleur	10 000 €
BARTHUEL Sylvie	Contrôleur	10 000 €
PRAIZOVIC Vesna	Contrôleur	10 000 €
SQUILLACI Delphine	Contrôleur	10 000 €
VIALLE Philippe	Contrôleur	10 000 €
GUILLOT Claire	Contrôleur	10 000 €
HAREL Fabienne	Contrôleur	10 000 €
LAGRUE Philippe	Contrôleur	10 000 €
PETIT Alain	Contrôleur	10 000 €
VEAUX Jean-Pierre	Contrôleur	10 000 €
VIVET Jean-Paul	Contrôleur	10 000 €
BARRERE Patrice	Contrôleur	10 000 €
BRACHET Joëlle	Contrôleur	10 000 €

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises,


M. ERIC DELACHAPPE
AFIPA



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0058

**signé par Autres signataires
le 01 Juillet 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Anne Sophie VAN CAPPEL DE PREMONT, Nathalie CASSIERE, Laurence FELZINES, Isabelle MAUCOTEL, Anne DHELLIN, Vincent JAUDUN, Sylvie QUETIL, Katia DIEZ, Michel LEBIGOT, Corinne SIGRIST



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES 15^{eme} NECKER
137 RUE DE L'ABBÉ GROULT
75731 PARIS CEDEX 15
TÉLÉPHONE : 01 53 68 87 01
MÉL. : sie.paris-15e-necker@dgfip.finances.gouv.fr**

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Paris 15^{eme} NECKER

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme Van Cappel de Prémont Anne Sophie, inspectrice des finances publiques, adjointe au responsable du service des impôts des entreprises de Paris 15^{eme} Necker, à l'effet de signer :

1°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 15 000 € par demande ;

2°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, à Mme Anne Sophie Van Cappel de Prémont, inspectrice des finances publiques :

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs et contrôleurs principaux des finances publiques désignés ci-après :

CASSIERE Nathalie	FELZINES Laurence	MAUCOTEL Isabelle
DHELLIN Anne	JAUDUN Vincent	QUETIL Sylvie
DIEZ Katia	LEBIGOT Michel	SIGRIST Corinne

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses
VAN CAPPEL de PREMONT Anne-Sophie	Inspectrice	15 000 €
FELZINES Laurence	Contrôleuse	10 000 €
JAUDUN Vincent	Contrôleur	10 000 €
MAUCOTEL Isabelle	Contrôleuse Principale	10 000 €

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS

A Paris, le 1^{er} juillet 2013

Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises,

L'Inspectrice divisionnaire
LYDIA SANTIN





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013198-0001

**signé par Recteur de l'académie de Créteil
le 17 Juillet 2013**

Rectorat de l'académie de Créteil

Arrêté du 17 juillet 2013 portant délégation de signature à madame Véronique FAURE, chef du service juridique du rectorat de Créteil

**Arrêté du 17 juillet 2013 portant délégation de signature à
Madame Véronique FAURE, chef du service juridique,
du rectorat de l'académie de Créteil**

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** le code de l'éducation
- VU** le décret du 3 janvier 2013 nommant madame Florence ROBINE, rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 16 décembre 2008 nommant monsieur Jean Michel ALFANDARI dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 23 juillet 2009 nommant madame Véronique FAURE, conseillère d'administration scolaire et universitaire hors classe, au rectorat de Créteil ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation provisoire de signature est donnée à madame Véronique FAURE, chef du service juridique du rectorat de Créteil, pour la période du 25 juillet au 18 août 2013, afin de signer les mémoires produits devant les juridictions pour les dossiers présentant un caractère d'urgence.

A la demande de la juridiction, ces mémoires pourront faire l'objet d'une signature postérieure pour confirmation par l'autorité compétente.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 17 juillet 2013

La rectrice de l'académie de Créteil



Florence ROBINE



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013200-0001

**signé par Recteur de l'académie de Paris
le 19 Juillet 2013**

Rectorat de l'académie de Paris

Arrêté constitutif n °2013-002 du 19 juillet
2013 du Recteur de l'académie de Paris portant
délégation de signature à ses chefs de service.

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ARRETE CONSTITUTIF N° 2013-002

Du 19 juillet 2013

du Recteur de l'Académie de Paris

portant délégation de signature

à ses chefs de service.

**LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS DE PARIS**

- Vu** le code de l'éducation et notamment ses articles R 222-2 et R 222-3, ses articles R 222-13 à R 222-23-1, ses articles D 222-20 à D 222-23, et D 222-35,
- Vu** le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique
- Vu** le décret du Président de la République en date du 19 juillet 2012 portant nomination de François WEIL en qualité de recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, à compter du 19 juillet 2012,
- Vu** le décret du Président de la République en date du 11 septembre 2012 qui reconduit M. Claude MICHELLET, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional hors classe, dans ses fonctions de Directeur de l'académie de Paris, à compter du 2 septembre 2012,
- Vu** le décret du 4 octobre 2012 portant nomination du Vice-Chancelier des universités de Paris, Mme Marie-Laure COQUELET,
- Vu** l'arrêté ministériel du 4 octobre 2012 qui maintient en position de détachement Mme Monique RAUX, conseillère d'administration scolaire et universitaire, dans l'emploi de secrétaire générale de l'académie de Paris (enseignement scolaire) pour une seconde et dernière période de quatre ans, du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016,
- Vu** l'arrêté ministériel du 4 décembre 2012 qui maintient en position de détachement Mme Bernadette PETIT, conseillère d'administration scolaire et universitaire hors classe, dans l'emploi de secrétaire générale de la chancellerie de l'académie de Paris, pour une seconde et dernière période de quatre ans, du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016,

ARRÊTE :

Titre I
Enseignements supérieurs

Article premier. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. François WEIL, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, délégation générale de signature est donnée à Mme Marie-Laure COQUELET, Vice-chancelier des universités de Paris, pour toutes les questions relatives aux enseignements supérieurs et pour celles communes aux enseignements secondaires et supérieurs.

Article 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Laure COQUELET, Vice-chancelier des universités de Paris, la même délégation générale qui lui est donnée par M. François WEIL, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, est accordée à Mme Bernadette PETIT, secrétaire générale de la chancellerie.

Article 3. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Bernadette PETIT, secrétaire générale de la chancellerie, délégation est donnée à M. Alexandre BOSCH, adjoint à la secrétaire générale de la chancellerie.

Article 4. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Bernadette PETIT, la délégation qui lui est accordée à l'article 2 sera exercée, dans la limite de leurs attributions respectives :

Pour les questions relatives aux enseignements supérieurs, par

- M. Thierry MALINGE, chef de la division des établissements et de la vie universitaire,
- M. Jean-Louis GAILLARD, chef de la division du patrimoine et des constructions universitaires,
- M. Alexandre BOSCH, pour les relations à la division des personnels du supérieur,
- M. Géraud LARROUMETS, chef de la division des affaires financières (mise à disposition des crédits relatifs aux constructions universitaires)

Pour les questions relatives à l'intendance et à la logistique, par

- M. Christian ANTHEAUME, chef de la division de l'intendance et de la logistique,

Pour les questions relatives aux personnels de la filière administrative, technique, de laboratoire et médico-sociale, dans l'enseignement supérieur, par

- M. Olivier GIROD, Chef de la division des personnels,
- M. Géraud LARROUMETS, Chef de la division des affaires financières

Pour les questions relatives, d'une part aux affectations et aux congés sans traitement des enseignants du second degré affectés dans le supérieur et, d'autre part, aux détachements des ATER et des moniteurs, par

- M. Olivier GIROD, Chef de la division des personnels,

Pour les questions relatives à l'action sociale en faveur des personnels affectés dans l'enseignement supérieur, par

- Mme Sylvie LEROUX, Chef du service académique des affaires sociales

Titre II
Enseignement scolaire

Article 5. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. François WEIL, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, délégation générale de signature est donnée à M. Claude MICHELLET, Directeur de l'académie de Paris, pour toutes les questions relatives aux écoles, aux collèges, aux lycées et aux établissements d'éducation spéciale, à la formation et à la gestion des personnels affectés aux enseignements qui y sont dispensés, ainsi qu'à la formation continue des adultes.

Article 6. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude MICHELLET, Directeur de l'académie de Paris, pour les affaires relevant de leurs compétences, délégation est donnée à M. Philippe FATRAS, directeur académique des services de l'éducation nationale et à M. Gérard DUTHY, directeur académique des services de l'éducation nationale.

Article 7. — En cas d'absence ou d'empêchement de Messieurs Philippe FATRAS et Gérard DUTHY, directeurs académiques des services de l'éducation nationale, la délégation de signature qui leur est accordée à l'article 6 sera exercée par leur adjoint, respectivement, M. François-Xavier PESTEL, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale et M. Bruno CLAVAL, Inspecteur de l'éducation nationale.

Article 8. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude MICHELLET, Directeur de l'académie de Paris, la même délégation générale qui lui est donnée par M. François WEIL, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, est accordée à Mme Monique RAUX secrétaire générale de l'enseignement scolaire.

Article 9. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Monique RAUX, secrétaire générale de l'enseignement scolaire, délégation est donnée à M. Benoît VERSCHAEVE, à Mme Thérèse CAQUET, à Mme Muriel BONNET, secrétaires généraux adjoints.

Article 10. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Monique RAUX, secrétaire générale de l'enseignement scolaire, délégation est accordée, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

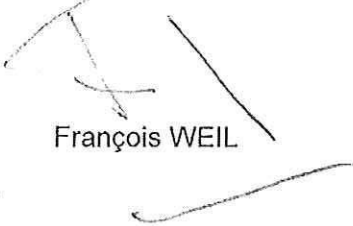
M. Christian ANTHEAUME, chef de la division de l'intendance et de la logistique,
M. Philippe ANTOINE, chef de la division des établissements privés,
Mme Jacqueline BLOAS-GONIN, chef de la division de la vie de l'élève,
M. Pierre BODENANT, Chef de la délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue, chef du service académique de l'inspection de l'apprentissage,
M. Alain BOURLAUD, chef de la division des écoles,
Mme Cécile COULAIS, Chargée de mission en communication
M. Roger GLEIZES, chef de la division de la coordination paye et des rémunérations spécifiques,
M. Olivier GIROD, chef de la division des personnels,
M. Géraud LARROUMETS, chef de la division des affaires financières
Mme Sylvie LEROUX, chef du service académique des affaires sociales,
M. Jean-Charles LINET, Responsable administratif de la Délégation académique à la formation continue des personnels de l'éducation nationale,
M. David MOMBEL, chef du service statistique académique,
M. Savvas PANAYIOTOU, chef de la direction des systèmes d'information,
Mme Nevenka RADIC, chef de la division de l'organisation et de la prévision scolaires,

Article 11. — L'arrêté n°2013-001 du 23 janvier 2013 est abrogé.

Article 12. — La secrétaire générale de l'enseignement scolaire et la secrétaire générale de la chancellerie sont chargées respectivement de l'application du présent arrêté qui sera apposé sur le panneau d'affichage du rectorat, sis 94 avenue Gambetta 75020 Paris et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France accessible par le site internet <http://www.ile-de-france.gouv.fr/re/Publications/Recueil-des-actes-administratifs>

Fait à Paris, le **19 JUL. 2013**

Le Recteur de l'académie de Paris



François WEIL